

11_151_602



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **7 FEV. 2012**

Scanné le _____

pour le développement!

Interpellation :

A Chevroux, les canards s'envolent et ce n'est pas forcément à cause de la bise et du froid de canard !

Chaque année depuis 1967 a lieu le recensement des oiseaux d'eau de manière simultanée dans toute l'Europe paléarctique. Ceci permet d'avoir une bonne idée de l'état et de la localisation des espèces d'oiseaux d'eau. Les résultats sont centralisés à la station ornithologique suisse de Sempach puis en Angleterre. Ceci permet de décréter des mesures de protection de certaines zones de valeur pour ces oiseaux. A ce jour, la Suisse possède 11 de ces réserves d'importance internationale. Chevroux fait partie de l'une d'elles. Or voici que justement 2 jours avant ce recensement, les cantons de Vaud et de Fribourg ont effectué une battue test au sanglier, une battue, qui on s'en doute, a du provoquer l'envol des milliers de canards qui séjournaient à cet endroit.

J'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1/ Comment se fait-il qu'une telle date ait été choisie par les responsables cantonaux de la chasse? Ceux-ci en avaient-ils informé la Confédération au préalable?
- 2/ Le dérangement des oiseaux d'eau a-t-il fait l'objet d'un suivi ? Si oui, quelles en sont les conclusions ? Les oiseaux dérangés ont-ils pu être comptés dans une autre réserve ? Si non, pourquoi ?
- 3/ Quelles sont les conclusions qui ont été tirées de cette battue et des autres pour la gestion du sanglier, ceci par rapport aux autres moyens de régulation du sanglier ?
- 4/ Si d'autres battues devaient être pratiquées dans une réserve d'oiseaux, le canton envisagerait-il de fermer la chasse aux oiseaux d'eau à proximité immédiate de la réserve ayant subi la battue ? Si non, pourquoi ?
- 5/ Pour éviter que les sangliers se concentrent dans des réserves de faune, il serait d'abord peut-être nécessaire d'éviter de les attirer à ces endroits. Un bon moyen serait d'orienter les pratiques culturelles aux alentours vers des plantes de moindre appétence pour ces animaux. Cette solution est-elle envisagée, si non pourquoi ?

La Tour-de-Peilz, le 7 février 2012

Olivier Epars